Expert/ Formateur/ Conseil des représentants du personnel en Santé, Sécurité, Conditions de travail et Prévention des risques professionnels/ Relations sociales

NANCY PARIS CAEN NIMES

mlc.ergo@orange.fr ou pascal.delmas@ssp-mlc.com

Tél : 06 43 55 45 15 / 06 20 39 78 41

Prestations d'appui opérationnel et pratique aux élus du CSE en matière de santé- sécurité- conditions de travail

- **Votre CSE se met en route et vous souhaitez une aide opérationnelle en matière de santé, sécurité et conditions de travail comme vous en avez une en matière économique et financière.**
- **Que votre CSE soit réuni tous les mois ou tous les 2 mois selon l'effectif de l'entreprise, au moins 4 de ses réunions portent annuellement en tout ou partie sur les attributions du comité en matière de santé, sécurité et conditions de travail, et plus fréquemment en cas de besoin.**
- **Vous avez besoin d'une assistance rapide, robuste, fiable, pratique « tous temps » qui ne soit pas qu'une réponse « juridique » déconnectée de votre environnement ?**

Nous vous proposons avec nos équipes d'experts dédiés :

A. Un appui à la préparation des 4 réunions (annuelles) du CSE en matière de SSCT sur la base d'un forfait annuel (12 mois). Cet appui peut être délivré à la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail en lieu et place du CSE (au choix du CSE).

B. Une assistance, en plus de « l'appui », elle consiste à aider les élus du CSE dans toutes les consultations récurrentes comme ponctuelles en matière de SSCT (comprenant l'assistance aux avis annuels sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi, sur le bilan annuel HSCT de l'employeur, sur le PAPRIPACT…,) sur la base d'un forfait annuel (12 mois). Cette assistance peut être délivrée sur demande du CSE à la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail notamment lors de ses réunions préparatoires (sur la base de 4 réunions par an).

C. Un travail « à la carte » sur la base de l'expression de vos besoins (inspections et enquêtes, montage de diagnostics, de remontées d'informations, d'enquêtes sur les RPS… ou de toute autre demande entrant dans nos champs de compétences, nous vous proposons une prestation réalisée sur la base d'un cahier des charges élaboré entre le CSE et nous-même.